dossier de presse

La cour de « récré » de l'école Longepierre transformée en oasis de verdure

Jeudi 11 janvier 2024

VILLE DE TOULON
Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

sommaire

SOMMAIRE 1
COMMUNIQUE DE PRESSE 2
SOUS LE BITUME, LES ARBRES 3
DESSINE-MOI UNE COUR DE RECREATION 4

communiqué de presse

LA COUR DE « RÉCRÉ » DE LONGEPIERRE PASSE AU VERT

C'est en compagnie des élèves de l'école élémentaire Marius Longepierre que Josée Massi, maire de Toulon, a inauguré la cour de récréation entièrement revégétalisée. Entre avril et novembre 2023, sur ce lieu d'amusement et de détente ont pris place des îlots de fraîcheur aménagés à partir des souhaits des enfants. Cette opération de végétalisation est estimée à 300 000€ TTC. Elle fait suite à celle de l'école élémentaire du Fort-Rouge et sera suivie en 2024 par la désimperméabilisation des cours des groupes scolaires Jules Muraire et Claret. En 2023, la Ville a investi plus de 4,2 millions d'euros pour la rénovation de ses bâtiments scolaires.

Les 16 arbres et les massifs de végétaux ont été plantés durant les vacances de Toussaint afin de respecter leur cycle de vie. Ces plantations ont été la touche finale aux travaux de végétalisation de la cour de récréation de l'école élémentaire Marius Longepierre. Elles n'ont pas empêché les élèves de s'approprier les différents îlots de fraîcheur depuis la rentrée, en septembre dernier : un îlot calme avec une cabane en bois, un îlot classe dehors, un îlot grimpe avec différents jeux et enfin un îlot sportif avec un terrain de sport design actif. Ce concept architectural repose sur un jeu de couleurs afin de favoriser la libre utilisation, la mixité, l'inclusion et l'incitation à l'activité physique. Pour passer d'une zone à l'autre le bitume qui accentuait la chaleur a été remplacé par des copeaux et des pavés enherbés. Le coût de cette opération qui intervient après celle de Fort-Rouge est de 300 000 € TTC. La ville va solliciter une participation départementale pour 4 écoles dans le cadre du Fonds d'Initiative Cantonale 2023. En 2024, ce sont celles du groupe Jules-Muraire et de Claret qui devraient voir leur physionomie évoluer.

La végétalisation des cours de récréation va au-delà de la simple réalisation d'un aménagement paysager. Elle vise à créer un espace qui évoluera au fur et à mesure de l'implication des équipes pédagogiques et des enfants dont les besoins et le bien-être sont replacés au centre du projet. Conçus par des adultes pour répondre à de enjeux de sécurité ou d'hygiène et considérés depuis des décennies comme des espaces secondaires, ces lieux d'amusement étaient recouverts d'enrobés et devenaient de véritables zones de chaleur dès le printemps venu. Leur désimperméabilisation a pour objectif de modifier le regard sur la relation au vivant et les enjeux climatiques tout en permettant aux enfants de maintenir un lien avec la nature.

En 2023, la Ville de Toulon a consacré 4,2 millions d'euros à la rénovation des bâtiments scolaires. Depuis 2001, la municipalité a investi plus de 100 millions d'euros pour entretenir ses écoles. Des investissements qui devraient se poursuivre jusqu'en 2026 avec notamment le remaniement de plusieurs bâtiments scolaires (écoles Jacques-Yves Cousteau, élémentaire Saint-Roch et Temple) afin de les adapter à l'évolution de la population et aux besoins des élèves qui les fréquentent.

La Ville de Toulon compte 84 écoles : 43 élémentaires et 41 maternelles. Elles accueillent une population de 13 162 élèves et emploient près de 1 500 agents pour accompagner au quotidien les enfants : appui des enseignants dans les écoles maternelles, préparation et service des repas, encadrement et animation lors des temps périscolaires, entretien de l'ensemble des locaux.

Contacts presse :
Martine BÉRARD
Adjointe au Maire en charge des Espaces Verts et des Cimetières
04 94 36 33 65

Erick MASCARO
Adjoint au Maire en charge des Bâtiments et équipements durables ainsi que des Travaux communaux
04 94 36 84 31

sous le bitume, les arbres

Quelle serait pour vous la cour de récréation idéale ? Cette question a été posée aux élèves de l'école élémentaire Marius Longepierre début 2023. Tous ont répondu à cette question en travaillant par petits groupes, produisant des dessins ou de maquettes. Ces travaux qui ont été transmis aux services municipaux et aux équipes pédagogiques ont synthétisé les idées, puis adaptés aux contraintes techniques, en ont mesuré la faisabilité pour aboutir à un projet concerté, définitif et mis en pratique durant ces grandes vacances.

Depuis septembre 2023, les petits Toulonnais scolarisés profitent à chaque récréation ou durant le temps périscolaire des différents îlots : calme avec une cabane en bois, classe dehors avec un amphithéâtre en rondins, composés par différents jeux et enfin sportif avec un terrain de sport design actif. Ce concept architectural repose sur un jeu de couleurs afin de favoriser la libre utilisation, la mixité, l'inclusion et l'incitation à l'activité physique. Sur la plus grande partie de ce lieu d'amusement, le bitume qui accentuait la chaleur a été remplacé par un sol naturel composé par des pavés enherbés, permettant de passer d'une zone à l'autre. Débutés au mois d'avril, les travaux de végétalisation se sont achevés au mois de novembre par la plantation des arbres et des végétaux afin de respecter le cycle naturel des différents sujets.

La Ville de Toulon s'inscrit dans une dynamique de « désimperméabilisation » des sols et de végétalisation de ses cours d'écoles. Pour la commune, il ne s'agit pas de créer un décor végétal mais un terrain à jardiner collectivement, un espace qui évoluera au fur et à mesure de l'implication des équipes pédagogiques, des enfants, du dialogue aussi avec les services techniques de la Ville et des échanges avec les parents. La réflexion paysagère globale tient compte de la qualité du sol, des essences déjà présentes, du traitement de l'eau, de la place de l'école dans le quartier et de l'existant, à savoir les bâtiments ou les différents usages de la cour de récréation, car chacune d'entre elles est unique.

La cour de l'école Longepierre en chiffres

- 1 000 m² de cour de récréation
- 120 m² de massifs arborés
- 120 m² de pavés enherbés
- 140 m² de surface en copeaux pour accueillir les îlots de fraîcheur
- 115 m² de vergers
- 16 arbres plantés
- 365 m² de surface désimperméabilisée
- 600 m² de revêtement d'enrobé clair
- 35 m² de platelage en bois
- 300 000 € TTC

Dessine-moi une cour de récréation

La ville de Toulon a programmé sur 4 années la réalisation de travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de 11 cours d'écoles, réparties dans les quatre coins de la ville. C'est en adaptant le processus de Cour Oasis du CAUE de Paris aux contraintes du climat méditerranéen que la démarche intitulée « Cour jardin, tous jardiniers ! » a vu le jour, l'école élémentaire Fort-Rouge étant le pilote de ce projet. Cette action en faveur du retour de la végétation dans les cours d'écoles permet de créer des îlots de fraîcheur qui devraient améliorer le confort jusque dans les bâtiments, notamment durant les périodes chaudes.

L'organisation d'ateliers participatifs en lien avec la Ville de Toulon permet des échanges sur les attentes et les contraintes des différents acteurs de la cour (enfants, services techniques, équipe pédagogique et parents d'élèves) Ces temps de concertation sont essentiels à l'élaboration collective de scénarii d'aménagements. Le projet à venir étant ainsi optimisé et appropriable par tous.

Le processus de végétalisation des cours de récréation replace au centre du projet les besoins et le bien-être des enfants. Les cours d'écoles actuelles étant des espaces conçus par des adultes et pour des adultes pour répondre à des enjeux de sécurité, d'hygiène et de gestion. Considérées pendant des décennies comme des espaces secondaires, elles étaient habillées par de larges surfaces d'enrobé se transformant en zones de chaleur dès le printemps arrivé.

Les « cours-jardins, tous jardiniers » opèrent un véritable changement de regard sur l'éducation, la relation au vivant et les enjeux climatiques. Ce processus permet ainsi de répondre à une double urgence : climatique et pédagogique qui part d'un constat unanime : les enfants d'aujourd'hui sont de moins en moins en contact avec leur environnement. Outre Marius-Longepierre, les écoles engagées dans cette démarche sont : l'élémentaire du Fort-Rouge, la maternelle Fleurs des Champs et le groupe scolaire Jules-Muraire. La végétalisation des cours de récréation des 84 écoles toulonnaises devraient se poursuivre jusqu'en 2028.

La végétalisation des cours d'écoles apporte également des avantages pédagogiques en permettant aux élèves d'observer et d'interagir avec la nature, favorisant ainsi la sensibilisation à l'environnement. Elle peut également servir de support éducatif pour des sujets tels que la biodiversité, le cycle de l'eau et l'écologie urbaine. De plus, la végétation contribue à la réduction de la chaleur urbaine en créant des îlots de fraîcheur, ce qui est particulièrement important dans les zones urbaines denses.

En favorisant la biodiversité locale, la végétalisation des cours d'écoles peut contribuer à la préservation de la faune et de la flore indigènes. De plus, elle peut encourager les élèves à adopter des comportements respectueux de l'environnement, qui auront des répercussions positives à long terme. Enfin, ces aménagements verts peuvent améliorer l'esthétique globale de l'école et de ses environs, créant ainsi un environnement plus attractif et convivial pour tous. La Ville va solliciter une participation départementale pour 4 écoles dans le cadre du Fonds d'Initiative Cantonale 2023.

Les travaux ont débuté en 2023 dans les écoles élémentaires Fort-Rouge et Marius Longepierre. Les écoles retenues pour la réalisation des travaux en 2024 sont l'école élémentaire Muraire et l'école élémentaire Claret.